

Synthèse du relevé de conclusions du Conseil d'Administration n°31

Jeudi 8 février 2018 – GRDF, 6 rue Condorcet - PARIS

Participants

En préambule et compte tenu des conditions climatiques un certain nombre de membres du CA n'ont pu se déplacer. Une conférence téléphonique a été mise en place pour permettre à chacun de participer. Erwan LEMARCHAND second vice-président est absent physiquement de la réunion mais y participe via la conférence téléphonique.

La réunion du CA est présidée par Thierry LIROLA 1^{er} vice-président.

Le compte rendu de notre dernier CA a fait l'objet de modifications de la part de la FNTP. Ces modifications sont validées en CA.

1. Modalités de fonctionnement de l'ON en l'absence de son Président

Maintien des modalités de fonctionnement de l'observatoire validées lors du dernier CA dans l'attente du retour de Denis ROYNETTE. En son absence, ce sont les deux vice-présidents, Erwan LEMARCHAND (AITF / second vice-président) et Thierry LIROLA (FNTP / 1^e vice-président) qui assure l'animation et le bon fonctionnement de l'Observatoire.

2. Actualité réglementaire – projets de décrets et d'arrêtés en cours d'examen

a. Dernières actualités réglementaires (MTES/DGPR – Christophe PECOULT)

Consultation publique de fin décembre au 6 février 2018.

L'arrêté est passé mardi 06 février en CSPRT. Les points les plus discutés ont été les suivants :

- Des demandes ont été formulées de report au 1^{er} janvier 2021 de la date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions ainsi qu'un allongement du délai de 15 j à 30 j pour la réponse à la DT en cas de mesures de localisation par l'exploitant : afin de limiter le recours aux IC et donc faciliter la mise en œuvre des nouvelles dispositions il a été proposé par le CSPRT de préciser que lors de la réponse à la DT, les exploitants peuvent demander des compléments sur la localisation des zones de terrassement afin de mieux adapter leur réponse
- Des demandes ont été formulées pour que certaines dispositions de l'ancien texte, qui avaient été supprimées, mais jugées importantes soient reprises (ex : profondeurs réglementaires d'enfouissement, cas où des opérations de localisation sont nécessaires) : elles ont été prises en compte par le CSPRT
- Il a été demandé de préciser que lorsque les responsables de projet n'ont pas transmis les résultats des IC aux exploitants (hors cas d'exemption) alors les dispositions relatives à l'impossibilité d'imputer le coût des réparations aux responsables de projets ne s'appliquent pas
- Il a été demandé de mieux préciser la notion de « très limitées et difficiles d'accès » à l'article 7.1
- Concernant les dispositions figurant dans les annexes supprimées (Principe d'élaboration des PCRS et référentiel de compétence), il a été proposé de les reprendre dans un des guides

Calendrier :

- Passage en CSE prévu en mars
- Passage en CNEN le 08 mars
- Compilation de l'ensemble des observations ensuite avant passage en conseil d'état notamment prévu avant l'été.
- La date de mise en application des textes n'est pas connue. Il est nécessaire au préalable d'attendre le retour du conseil d'état.

7. Prochaine réunion du CA

3. GP1 – communication – point évolution site internet

Réunion avec ZEBRA en janvier avec 3 points abordés :

- Mise à plat des modalités d'administration du site internet (notamment les devis des prestations) et propositions d'évolution du site,
- Sécurisation du site internet contre le piratage (changement de serveur pour le site)
- Mise à disposition de ZEBRA sur le site des éléments des observatoires régionaux (transmission à l'agence ZEBRA)

a. Point sur les devis des prestations ZEBRA

La facturation des prestations 2017 a été régularisée en janvier après explications précises de ZEBRA.

b. Refonte du site internet (arborescence / contenu mission ZEBRA et montant du devis)

Proposition d'un devis pour la refonte du site. Ce budget est un budget maximal qu'il est nécessaire de renégocier avec ZEBRA.

Il est validé par le CA :

- Le travail de refonte du site internet est validé et sera piloté par le GP1. Il est demandé de travailler d'abord sur le contenu actuel du site et la manière dont nous pouvons alimenter le site avant de travailler sur la refonte effective.
- L'avis du CA sur l'arborescence est demandé. Chaque membre du CA enverra son avis directement à JP Brazzini
- Il est validé la constitution d'un sous-groupe GP1 pour négocier avec ZEBRA les conditions de la refonte du site et optimiser le devis (FNTP, PROTYS, GRDF, Canalisateur de France, Jean Pierre BRAZZINI)
- Le prochain CA se prononcera sur le nouveau devis et le contenu précis de la prestation

c. Création d'une newsletter de l'observatoire

Il est proposé par ZEBRA la réalisation d'une prestation de 4 newsletters par an.

Validation par le CA du principe d'un test de newsletter après l'AG du 23 mai afin de tester la capacité de ZEBRA et de l'observatoire à rédiger 4 newsletters par an.

La suite fera l'objet d'un retour d'expérience de la première newsletter.

Pilotage par le GP1 de cette newsletter.

d. Circuit de validation des documents transmis à ZEBRA

Il est proposé et validé par le CA le processus suivant :

- Réception des CR des observatoires régionaux par Isabelle LENEVE,
- Envoi et validation des CR par Eric LESAGE-GRDF pour mise en ligne auprès de ZEBRA. Si problème de validation retour auprès du bureau.
- Le GP1 valide les documents qu'il produit et les transmet via Eric LESAGE à ZEBRA. Si problème de validation retour auprès du bureau

4. Préparation de l'AG 2018 – Ordre du jour et déroulement prévisionnels

Il est demandé aux membres du CA de mettre à jour le fichier des membres transmis avant le CA. Attente retour des membres du CA avant envoi d'un save the date à tous les membres de l'observatoire.

La date du 23 mai 2018 est confirmée pour l'assemblée générale. Le lieu est la FNCCR – 20 boulevard de la Tour-Maubourg – 75007 PARIS

Il est proposé et validé l'ordre du jour suivant :

- Matin – AG formelle et retour des travaux des GP
- Après-midi - séquence PCRS : les modalités de mise en oeuvre du PCRS et la manière où des

7. Prochaine réunion du CA

- agglomérations ont initiés ce travail. Un volet sur le travail partenarial avec les concessionnaires (2 agglomérations se sont proposées°. Erwan Lemarchand finalise le contenu avec ces agglomérations
- Un volet observatoires régionaux avec des retours d'expériences et initiatives.

A ce jour malgré une première relance des observatoires régionaux, 1 seule proposition de l'observatoire régionale Alsace. Une dernière relance des observatoires régionaux sera réalisée après le CA
Georges LECORRE relance spécifiquement l'observatoire régional Ile de France
Thierry LIROLA propose que si peu de sujets sont remontés, nous pourrions prévoir l'organisation d'une séquence d'échanges organisés entre observatoires avec préparation de thématiques en amont.

François MORISSE a proposé une séquence sur les conséquences de la réforme sur les conditions de travail et la mise en application concrète sur le terrain de la réforme et des prescriptions contenues dans le guide technique, notamment en matière d'organisation et de conditions de travail sur les chantiers. Il est proposé de reporter ce sujet à l'année prochaine

5. Points Budget-trésorerie

Jean Pierre BRAZZINI présente les grandes lignes du budget

Validation du maintien des cotisations à 500 euros pour 2018.

6. Points divers

■ Vote nouvelle adhésion de la CAPEB

Proposition soutenue par l'OPPBTP.

Démarche de l'observatoire national DT et de Denis ROYNETTE il y a quelques années pour les faire adhérer notamment sur le volet particulier.

L'adhésion est validée par le CA.

Monsieur GROUSSIN (ENEDIS-FO) propose de solliciter 2 nouvelles organisations :

- CNATP – organisation professionnelle qui travaille avec la CAPEB.
- UNEP et FNEDT (espaces verts).

Cette proposition est validée par le CA

■ Demande de participation financière par OR Limousin

Nous avons été sollicité par l'OR Limousin pour une participation financière pour la rédaction d'un document destiné à sensibiliser les particuliers lors de demande de permis de construire ou autre demande d'autorisation de travaux. Thierry LIROLA transmettra la demande et le prototype aux membres du CA pour information et la décision sera prise lors de notre prochaine réunion.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au **27 mars 2018, à 14h00 dans les locaux de GRDF 6 rue Condorcet à Paris.**